



Mensuel d'informations professionnelles des assistantes maternelles et familles d'accueil

Rédaction

18, rue d'Hauteville • 75010 Paris
T. 03 29 70 56 33
assmat.redaction@martinmedia.fr

Directeur des rédactions

Charles Hervis

Rédacteur en chef

Frédéric Conseil

Secrétaire de rédaction

Isabelle Wackenier

Ont collaboré à ce numéro :

Babouse • Anne-Sophie Casal
• Laetitia Delhon • Amélie Dutilleul
• Françoise Martin-Borret

Correctrice : Françoise Martin-Borret

Opératrice PAO : Carole Battaïni
• Martine Rivellini

Photos couverture et sommaire © :
iStock • Fotolia

Abonnements, administration

10, avenue Victor-Hugo
CS 60051
55800 Revigny-sur-Ornain
T. 03 29 70 56 33
Fax : 03 29 70 57 44
Abonnement annuel pour 10 numéros :
55 € • Prix au numéro : 5,50 €.

Directeur Marketing, Partenariat

Stéphane Sorin
(marketing@martinmedia.fr)

Diffusion MLP, vente au numéro

Mylène Muller • T. 03 29 70 56 33

Publicité : Anat Régie, Marie Ughetto

T. 01 43 12 38 15

Impression : Corlet Roto,

53300 Ambrières-les-Vallées

Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 0 %. Papier issu de forêts gérées durablement, certifié 100 % PEFC. Eutrophisation : 10 g / T.

Routage :

GIS, 14110 Condé-sur-Noireau

Éditeur SAS Martin Média au capital de 153 000 €, 10, avenue Victor-Hugo, 55800 Revigny-sur-Ornain
RC Bar-le-Duc 86 B 19

Directeur de la publication :

Arnaud Habrant

CPPAP : 1018 T 80833

ISSN : 1635-5040

Dépôt légal : novembre 2017

© Reproduction interdite.

www.lassmat.fr

[Facebook.com/Lassmat](https://www.facebook.com/Lassmat)

[Twitter.com/L_ assmat](https://twitter.com/L_assmat)

Sommaire

n° 164, décembre 2017-janvier 2018

Techniques professionnelles

L'enfant exposé aux violences conjugales p 7

Techniques en bref p 9

Repli et hyperactivité, syndrome du bébé secoué, peinture pour enfants : prudence...

Fiche technique

• La pollution intérieure (I) ... p 11

Univers de l'enfant (jouer, lire, écouter) p 15

le dossier p 17

Valider son expérience professionnelle

Il est possible d'obtenir, en tout ou partie, un diplôme professionnel par le biais de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Les diplômes des métiers de la petite enfance, comme le CAP Petite enfance, sont accessibles par cette voie.



Statut

Vos droits p 29

Promesse d'embauche, modalités du dialogue social...

Percevoir une pension de réversion p 31



Tableau de bord p 36

Tous les chiffres utiles aux assistantes maternelles et familiales

Profession

Qualité d'accueil : comment la définir ? p 37

Post-scriptum p 40
(livres, agenda, internet)

Nouvelles professionnelles p 41

Enfants en situation de handicap, label écologique, genre et assistants familiaux, schémas départementaux, enfants et pauvreté...

Les évolutions de la politique familiale p 45

Le prochain numéro (daté de février 2018) paraîtra fin janvier 2018.
La rédaction de L'assmat vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

Valider son expérience professionnelle



L

La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet à une personne d'obtenir, en tout ou partie, un diplôme ou un titre à finalité professionnelle qui correspond aux acquis de son expérience, notamment professionnelle. Il a la même valeur que le diplôme décerné selon la voie de l'examen. De nombreux titres sont accessibles par cette voie, dont le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) Petite enfance (appelé à devenir le CAP Accompagnement éducatif petite enfance à compter de la session d'examen 2019), le diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture, d'éducateur de jeunes enfants ou d'assistant familial... Ce peut être une voie pour valoriser son expérience et évoluer professionnellement. Les modalités d'accès à ce dispositif sont assouplies depuis le 1^{er} octobre 2017.

